



Rapport Annuel Dossier d'information **Année 2021**

Installation de Stockage de Déchets non Dangereux des Grandes Cayes



12-14, rue Anegada
Hope Estate
97150 SAINT MARTIN
Tél. 0590 87 25 47
Courriel : contact@verdesxm.com

SOMMAIRE

I – QUANTITÉS ET QUALITÉ DES DÉCHETS	3
I.1 – LES DÉCHETS ADMIS SUR L'ISDND	3
I.2 – LES DÉCHETS REFUSÉS	6
I.3 – LES DÉCHETS VALORISÉS	7
I.4 – LES VHU	10
II – SITUATION DES ZONES DE STOCKAGE	11
II.1 – SITUATION DES ALVÉOLES À FIN 2021	11
II.2 – SITUATION DES ZONES EN FIN D'EXPLOITATION	11
II.3 – LE LANDFILL MINING	11
III – SYNTHÈSE DES RESULTATS DE SUIVI DES REJETS ET QUALITÉS EAUX SOUTERRAINES	12
IV – LES AMÉNAGEMENTS 2021	13
IV.1 – LES ALVÉOLES DE STOCKAGE	13
IV.2 – LES INSTALLATIONS CONNEXES	13
V – LES GARANTIES FINANCIÈRES	16
VI – LES INCIDENTS 2021	16
VI.1 – LES INCENDIES	16
VI.2 – AUTRES INCIDENTS ET PLAINTES	16
VII – LA SITUATION DU FONCIER	17
VII-1 – LE TERRAIN DE L'ISDND PPD	17
VII-2 – LA NOUVELLE ROUTE	17
VIII – LE PLAN D'EXPLOITATION 2021	17
CONCLUSION	18

PREAMBULE

Ce dossier est constitué en accord avec les demandes spécifiées dans l'Arrêté Préfectoral d'exploitation de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux des Grandes Cayes (ISDnD), appartenant à la Collectivité d'Outre-Mer de SAINT-MARTIN (COM) et dont elle est l'exploitant.

De même, il répond aux termes des articles 9.4.1 – Rapport annuel, 9.4.2 – Dossier annuel d'information, dudit arrêté et 6.1.4 du CCTP du marché d'exploitation de l'ISDND.

- Volume et tonnage des déchets admis au cours de l'année,
- Synthèse des résultats de suivi des rejets liquides et gazeux,
- Synthèse des résultats de suivi de la qualité des eaux souterraines,
- Travaux de mise en place des alvéoles et des aménagements afférents,
- Aménagements paysagers réalisés en cours d'année sur le site,
- Toute autre information pertinente sur l'activité.

La société VERDE-SXM est prestataire de gestion de ce site dans le cadre d'un marché passé le 22 août 2017 pour 5 ans.

Nous y rajoutons un chapitre concernant les VHU comme le spécifie le marché 19/01/009 « Collecte et de traitement des VEHICULES HORS D'USAGE, EPAVES ET ENCOMBRANTS METALLIQUES ABANDONNES » sur le territoire de la Collectivité de Saint-Martin, bien que cette installation soit partie intégrante de l'Ecosite de Recyclage-Valorisation, appartenant formellement à VERDE-SXM.

I – QUANTITÉS ET QUALITÉ DES DÉCHETS

I.1 – LES DÉCHETS ADMIS SUR L'ISDND

Le détail des quantités réceptionnées par mois et les cumuls annuels sont indiqués dans le tableau fourni en annexe 1. Ces quantités sont issues de pesées des BAOM et des camions des transporteurs de déchets en contrat avec la Collectivité.

Sur ce tableau, on trouvera également les quantités admises sur l'ISDnD ou, directement, sur l'Ecosite de Recyclage-Valorisation de VERDE-SXM, en provenance de la déchèterie de Galisbay (outil appartenant à la COM). Les déchets en provenance de la déchèterie sont dirigés vers l'ISDnD s'ils ne sont pas recyclables ou vers l'Ecosite pour tous ceux qui peuvent être valorisés directement.

Les principales remarques que l'on peut faire à la lecture de ces données sont les suivantes :

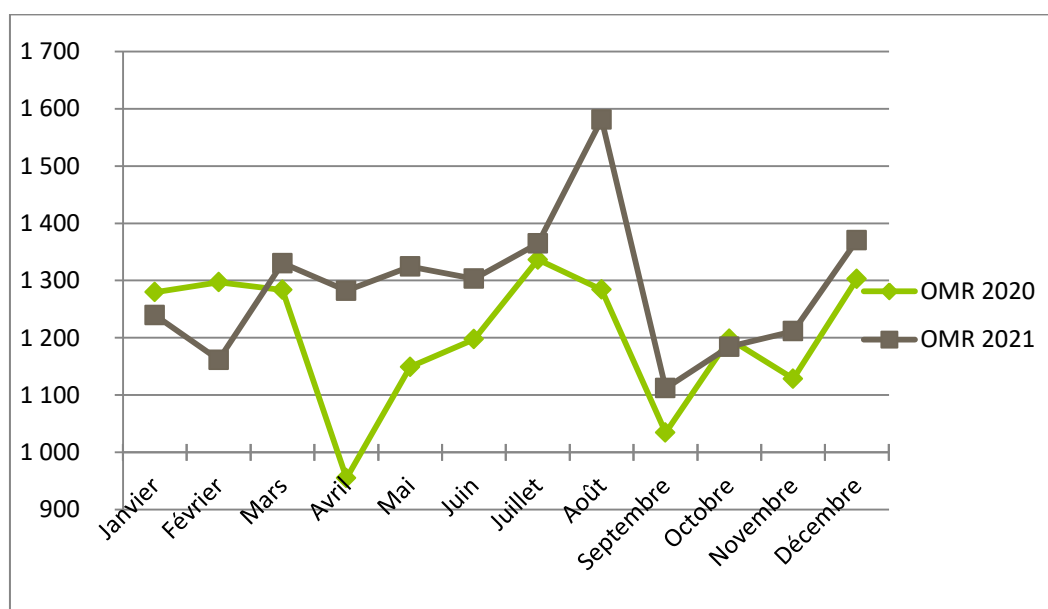


Figure 1: Tonnages entrants par mois d'OMR au cours de l'année 2020 et 2021

- Les apports totaux d'OMR en 2020 (14 446 t) sont inférieurs à l'année 2021 (15 465 t) ceci s'explique notamment par la période de confinement national de 2020.
- La différence de tonnage en avril est directement liée au mois complet de confinement national de 2020, mesure sanitaire gouvernementale de lutte contre la propagation de la COVID 19.
- En juillet-août 2021 l'augmentation correspond au nettoyage des ravines et à la préparation lors des alertes cycloniques.

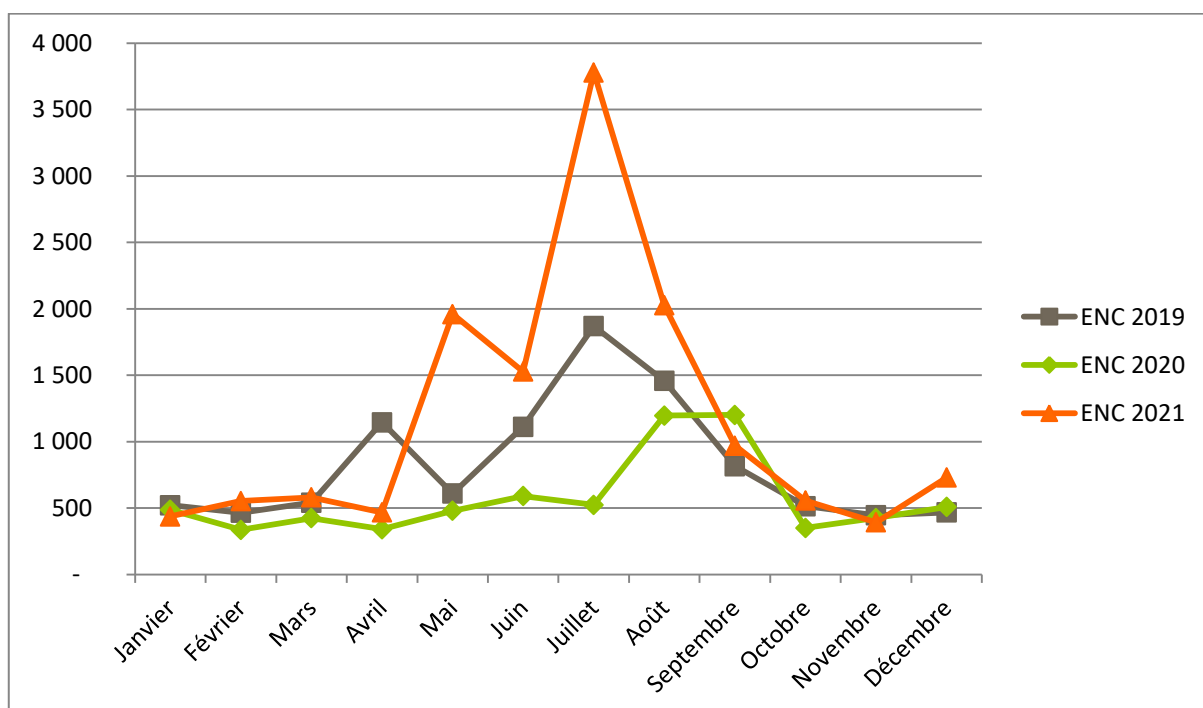


Figure 2: Tonnages entrants par mois d'encombrants

- La forte augmentation de 2021 est principalement liée à une saison de sargasse particulièrement forte.

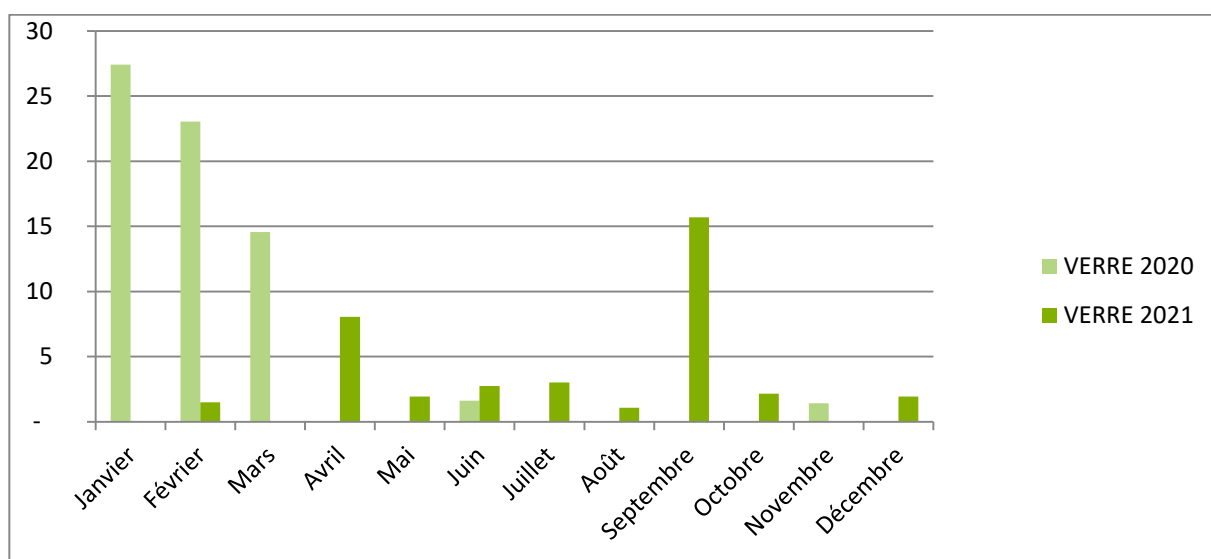


Figure 3 : Tonnages entrants par mois et année du verre

Le verre et les emballages en général n’ont pas été collectés depuis mars 2020. En effet, le marché de traitement des recyclables a pris fin en octobre 2019 et celui de la collecte sélective des emballages ménagers (verre et plastique) en février 2020. Les rares tonnages en juin et novembre sont des apports volontaires de professionnels de la restauration ou des collectes ponctuelles de la COM. La reprise de ces marchés est vivement souhaitable pour 2022 en collaboration avec CITEO.

Ces marchés devront s’accompagner d’une campagne de sensibilisation de la population car les bonnes habitudes de tri se sont perdues en deux années d’inactivité.

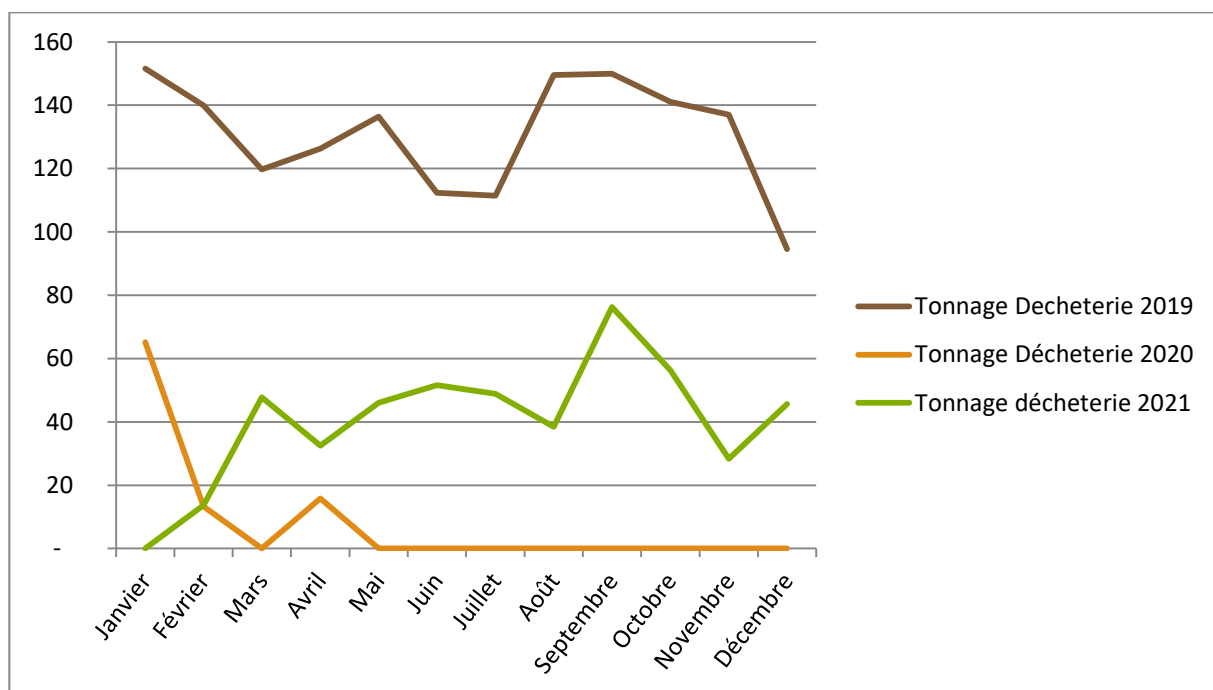


Figure 4 : Tonnages Déchèterie

- En début d'année 2021, la déchetterie était fermé au public
- Peu à peu, durant l'année, elle reprend une activité « normale »

I.2 – LES DÉCHETS REFUSÉS

Les règles d'accès au site pour les différents types de déchets sont définies par les obligations réglementaires quant à l'acceptabilité de ceux-ci en Centre de stockage.

L'ISDnD et l'Ecosite de Recyclage-Valorisation étant gérés en étroite coordination pour permettre d'accepter le maximum de déchets de l'île, les règles générales d'acceptation ont été portées à la connaissance des usagers par le biais de différents médias de communication.

Ainsi, sur cette base, aucun déchet non dangereux n'a été refusé.

I.3 – LES DÉCHETS VALORISÉS

On rappelle que l'ISDnD ne reçoit que les déchets de la compétence de la Collectivité, en l'occurrence les déchets des ménages, que ce soient les ordures ménagères – sacs gris – ou les encombrants collectés en porte à porte, tels que les déchets d'espaces verts, les D3E ou tous autres déchets encombrants. S'y ajoutent les arrivages de la déchèterie et des Points d'Apport Volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire, pour la collecte des Emballages ménagers (journaux et cartonnettes, bouteilles plastiques, canettes,...). En revanche, seuls les déchets ultimes sont stockés en alvéole et les déchets suivants sont valorisés depuis 2013 :

- **Déchets d'espaces verts** : ils sont collectés séparément lors de tournées de ramassage spécifiques et transférés après pesée sur la plate-forme de compostage de l'Ecosite pour compostage. Le produit du compostage, en mélange avec les boues de station d'épuration de la Collectivité, est un compost normé NF-U 44-095. Sa commercialisation a débuté fin 2014 après avoir validé que les analyses réglementaires étaient en accord avec la norme précitée. Celle-ci a été mise en pause durant cette période post-IRMA pour des raisons de qualité des produits entrants. Les composts produits ont alors été utilisés pour la végétalisation en couverture de l'ISDND. La commercialisation du compost n'a toujours pas repris. Comme il est produit à partir des boues de STEP, par principe de précaution, ne sachant pas l'incidence de la COVID 19, la DEAL préconise d'éviter sa vente ;
- **Boues de station d'épuration** : elles arrivent sur le site sous forme liquide ou pâteuse, selon la station d'origine, et sont mélangées avec le broyat de déchets verts en vue du compostage. Le changement de

prestataire de gestion de l'assainissement en fin d'année 2018 (désormais la SAUR) n'a entraîné aucune modification de la filière ;

- **D3E** : le gros électroménager, hors origine Point de Collecte (PDC) défini par ECOLOGIC, peut être trié assez facilement à l'arrivée. Les D3E repartent à AER (centre de recyclage en Guadeloupe) dans la filière ECOLOGIC ; les autres, plus ou moins détruits, sont valorisés avec les ferrailles et expédiés vers les marchés internationaux de reprise de ferrailles ;
- **Ferrailles** : elles sont triées et expédiées vers les marchés internationaux de reprise de ferrailles. Nous souffrons encore des stock post Irma à évacuer. Une nouvelle presse à ferraille est maintenant sur site et permet de rattraper le retard accumulé
- **Cartons plats** : Ils sont triés sur la plate-forme de tri pour les arrivages en mélange issus de la collecte en porte à porte et rejoignent les cartons déjà triés au niveau de la déchèterie ou ceux amenés directement sur l'Ecosite par les professionnels. Ils sont envoyés à un recycleur européen dans le cadre d'un contrat avec CITEO pour ce qui concerne les cartons des ménages, hors filière pour les autres. Cette filière a été mise en veille en 2020, en attente du renouvellement du marché de traitement terminé en octobre 2019 et celui de collecte qui a pris fin en février 2020.
- **DEM (Déchets d'Emballages Ménagers)** : Les bouteilles en plastique, cartonnettes, boîtes métalliques et alu, issues des PAV font l'objet d'une valorisation dans le cadre du contrat passé entre la COM et CITEO .Celles-ci sont envoyées pour tri et valorisation chez ECODEC, en Guadeloupe, dans le cadre d'un contrat entre VERDE-SXM et cette société. Même remarque que pour les cartons quant au fonctionnement de la filière ;

- **Verre** : les bouteilles en verre en provenance des PAV sont broyées sur l'Ecosite de Recyclage-Valorisation de VERDE-SXM dans la filière CITEO. Les sables et graviers qui en sont issus sont utilisés pour divers travaux dans le BTP, soit sur le site même, soit auprès de partenaires extérieurs. Notre broyeur à verre ayant été pratiquement détruit par le cyclone, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau pulvériseur identique au précédent et présentant donc les mêmes caractéristiques de qualité de préparation de produits finis. Il est arrivée en toute fin d'année 2020 ; Cette filière a été mise en veille en 2020, en attente du renouvellement du marché de traitement terminé en octobre 2019 et celui de collecte qui a pris fin en février 2020.
- **Gravats** : valorisés directement sur site, pour les travaux d'aménagement après tri des indésirables. Nous ne pouvons prendre cependant que les petites quantités amenées par la Collectivité. Pour les gros volumes, les entreprises sont dirigées vers les sociétés disposant de concasseurs... sinon d'autorisations ;
- **Piles et accumulateurs** : stockés et ensuite valorisés par l'Eco organisme SCRELEC ;
- **Ampoules** : valorisés par l'Eco organisme RECYLUM ;
- **Huiles moteur usagées**: valorisées à OSILUB (Rouen) grâce à un contrat ADEME. Elles sont reprises gratuitement chez les garagistes par un de nos prestataires, JPS (Jose Professional Service). Le contrat a fonctionné normalement pendant cette année. Le contrat ADEME a pris fin en décembre 2021 nous sommes en train de contractualiser pour 2022 avec un nouvel Eco organismes CYCLEVIA
- **Câbles** : ils sont expédiés à Recycables pour valorisation du cuivre et de l'aluminium ;

- **VHU (véhicules hors d'usage)**, le centre de dépollution des VHU a obtenu la certification de son agrément par l'organisme bureau VERITAS en 2016. Il est chaque année reconduit

I.4 – LES VHU

Selon le CCTP du marché 19/01/009 chapitre 6, ci-dessous le compte rendu annuel de cet atelier.

- **Les effectifs du service**

Le Centre agréé VHU fonctionne avec deux salariés qui travaillent de 6h à 13h. L'agent d'accueil en poste enregistre tonnages et provenance des épaves apportées, au même titre que les autres déchets.

- **Les données**

L'ensemble des VHU entrants/sortants est enregistré informatiquement avec un numéro de livre de police sur le logiciel OPISTO.

Nous avons reçu en 2021 un total de 569 VHU pour un total de 750.78 tonnes entrantes.

- **L'analyse des accidents du travail et des mesures de prévention adaptées**

Pas d'accident de travail sur cet atelier

- **Point sur le marché**

L'atelier VHU est opérationnel mais il souffre d'un manque d'approvisionnement en VHU.

II – SITUATION DES ZONES DE STOCKAGE

II.1 – SITUATION DES ALVÉOLES À FIN 2021

Nous arrivons à saturation de l'alvéole actuelle de stockage.

L'exploitation continue en mode dégradé suite au manque de place.

Nous poursuivons le :

- Maintien en bon état d'entretien des pistes d'accès à la zone de dépotage des déchets
- Poursuite de l'aménagement et de l'entretien des talus de protection des bordures de l'alvéole en cours de remplissage
- Traitement hebdomadaire des nuisibles par une société prestataire.

II.2 – SITUATION DES ZONES EN FIN D'EXPLOITATION

Aucune modification n'est liée à la fin d'exploitation puisque nous sommes en cours d'exploitation.

II.3 – LE LANDFILL MINING

Les travaux de Landfill mining pour l'extension de l'alvéole ont avancés. Cette opération réactive les feux couvants de la décharge historique et nous contraint à adapter notre mode d'exploitation. Une équipe d'astreinte est opérationnelle au quotidien pour maîtriser les éventuels incendies.

III – SYNTHÈSE DES RESULTATS DE SUIVI DES REJETS ET QUALITES EAUX SOUTERRAINES

Un laboratoire agréé vient sur site tous les trimestres faire les analyses de piézomètres et des bassins de stockages des eaux pluviales et lixiviats.

Pas d'anomalies détectées sur l'année 2021

Elles sont intégrées régulièrement dans la base de données GIDAF. En annexe 2, le tableau des résultats comparés avec les valeurs de rejets indiquées dans l'arrêté.

IV – LES AMÉNAGEMENTS 2021

IV.1 – LES ALVÉOLES DE STOCKAGE

L'alvéole actuelle est saturée d'où la nécessité de réaliser l'extension au plus vite. La phase de terrassement a remarquablement avancé. Nous avons atteint le niveau naturel sur 80% de la surface. Le porté à connaissance a été déposé, pour validation il manque néanmoins la note d'équivalence pour la barrière de l'étanchéité passive. Nous avons réalisé des analyses de perméabilité sur les fines issues de Landfill Mining, ces analyses montrent que ce matériau est non satisfaisant pour l'utiliser en barrière d'étanchéité passive.

Nous sommes actuellement à la recherche d'un gisement local suffisant et acceptable pour réaliser cette barrière d'étanchéité passive.

En effet, l'ouragan IRMA a consommé l'équivalent de trois ans de stockage dans nos alvéoles en seulement une année d'exploitation.

IV.2 – LES INSTALLATIONS CONNEXES

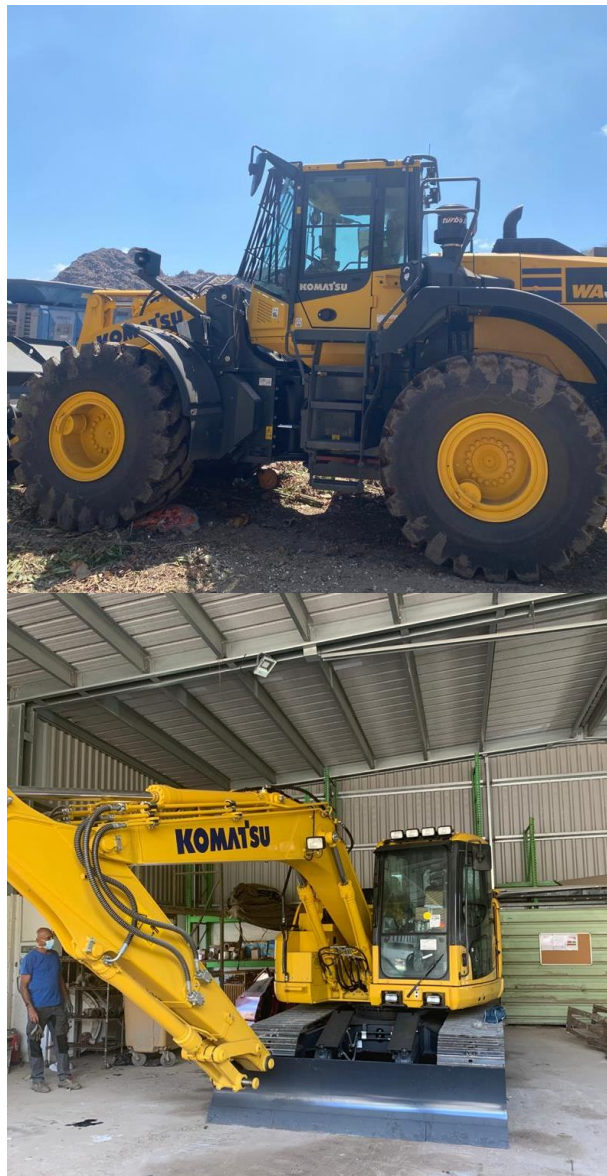
Le branchement électrique de la presse à ferrailles s'est réalisé en février 2021.

Elle est opérationnelle depuis début mars 2021 pour produire des balles avec les ferrailles et VHU sur site.



Presse à ferraille

La mise en service d'une chargeuse à pneu et d'une pelleteuse neuves fin mars 2021 permet de renouveler petit à petit les engins vieillissants de notre parc



Chargeuse à pneu et pelleuse KOMATSU

La libération en juillet 2021 constatée par un huissier de la zone en contrebas en autorisation d'occupation temporaire depuis le cyclone Irma avec le conservatoire du littoral fut l'objet d'un énorme travail.



Avant



Après

V – LES GARANTIES FINANCIÈRES

Les garanties financières ont été définies dans l'Arrêté Préfectoral, à l'article 1.5.2. Au sens de la réglementation, l'exploitant est la Collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin.

La constitution de ces garanties doit être réalisée par la Direction Financière de la Collectivité, avec comme principale contrainte, l'impossibilité de trouver un établissement financier qui accepte de donner cette garantie.

VI – LES INCIDENTS 2021

VI.1 – LES INCENDIES

5 incendies ont eu lieu au cours de l'année 2021. Ils ont fait l'objet d'un rapport détaillé à la COM ainsi qu'à la préfecture

VI.2 – AUTRES INCIDENTS ET PLAINTES

Quelques plaintes du voisinage par rapport à une prolifération de mouche qui était causé par une panne du compacteur à déchets.

VII – LA SITUATION DU FONCIER

VII-1 – LE TERRAIN DE L'ISDND PPD

Le contrat de location du terrain où est située l'ISDnD, passé entre la COM de Saint-Martin et l'hoirie LAURENCE est en cours depuis le 1^{er} décembre 2017 pour une durée de 7 ans. Parallèlement à ce contrat, VERDE-SXM est en négociation en vue de le transformer en achat pour sécuriser définitivement le site. Le compromis de vente est déposé auprès des autorités notariales et le bornage contradictoire avec le géomètre est en cours.

VII-2 – LA NOUVELLE ROUTE

Les parcelles concernées, traversées par cette route, sont en cours d'achat (compromis signés, actes de vente signés avant fin mars) soit par le Conservatoire du Littoral, soit par VERDE-SXM. Le Conservatoire du Littoral donnera une servitude de passage en vue de l'accès aux installations de traitement de déchets (convention entre le CdL, la COM, la RNN de St MARTIN et VERDE-SXM en cours de signature). Cette route sera ouverte avant le début effectif de la saison cyclonique.

Un dossier de subvention FEDER REACT EU a été déposé en fin 2021 pour subventionner les travaux du nouveau chemin d'accès et de réhabilitation de la route actuelle pour rétrocession au conservatoire du littoral.

VIII – LE PLAN D'EXPLOITATION 2021

Le plan d'exploitation 2021 est présenté en document annexe 3.

CONCLUSION

Les marchés de recyclage ont pris fin en 2020 (collecte et traitement des recyclables) et pour diverses raisons propres à la collectivité, ils n'ont pas encore été attribués.

La notification des marchés est nécessaire et essentielle pour le bon fonctionnement du site.

L'alvéole est saturée, le porté à connaissance permettant son extension permettra d'exploiter dans de meilleures conditions.

Enfin, un projet de valorisation énergétique des déchets est en cours de développement qui proposera une solution alternative à l'enfouissement pour sauvegarder notre espace foncier devenu à ce jour très limité. Ce projet, dénommé Projet PI, fait l'objet d'une Demande d'Autorisation d'Exploiter auprès de la DEAL.

ANNEXES -

Annexe 1 – Tableaux des quantités admises sur l'ISDnD

Annexe 2 – Résultat analyse traitement eaux

Annexe 3 – Plan des installations au 31/12/2021